

Midi de la Fédé : la COCOF et les maisons médicales, comment continue-t-on ? Deuxième partie (à venir le 10 mai 2017)

Pistes pour débattre

Ce document comporte une **série de questions** directement **adressées à vos équipes**. Ce sont les **réponses** à ces questions qui dorénavant **définiront la position politique de la fédération vis-à-vis de la COCOF**.

Les enjeux sont importants et vous concernent tous, maisons médicales agréées ou non, jeunes projets, au forfait ou à l'acte, jeune, vieille, grande ou petite équipe.

Nous vous invitons à y réfléchir en équipe et à vous présenter **le 10 mai**, avec un mandat vous permettant d'affirmer une position commune au sein de l'IGB.

Il est primordial que vous preniez part à ce débat, afin que nous ayons le plus de poids et légitimité auprès des autorités publiques. **Le résultat du débat**, avec les équipes qui auront pris le temps de s'y consacrer, **sera celui que nous porterons politiquement**.

Question générale : comment continuer à développer le modèle avec moins de soutien financier et politique dans le contexte de Bruxelles ? (pour le contexte, voir document de la première rencontre)

Introduction

La forme de l'agrément telle qu'elle existe aujourd'hui est-elle encore pertinente et en lien avec nos besoins ? Elle pose la question de la juste répartition du soutien et du financement par les pouvoirs publics de nos institutions et de leurs activités. En effet, l'évolution des financements accessibles par ailleurs (Accords sociaux 2000 et 2005, Impulseo, emplois Maribel et mini-accord,...) et les revalorisations successives des montants du forfait ont largement amélioré les recettes de nos boîtes et du coup leur « confort » financier.

Si les montants financiers auxquels donnent droit l'agrément COCOF étaient sans aucun doute indispensables, voir salutaires il y a 20 ans, ne se doit-on pas aujourd'hui de s'interroger sur la potentielle injustice que représente d'une part la perception de moyens substantiels par les maisons médicales agréées (âgées d'au minimum près de 10 ans) et d'autre part l'absence d'octroi d'agrément pour les maisons médicales les plus jeunes ou en cours de développement ? Or nous savons que ce sont les premières années d'existence d'une MM qui sont les plus difficiles financièrement. En outre, si nous souhaitons développer l'offre de soins que propose notre modèle à

Bruxelles, dans un contexte de saturation de la plupart de nos structures, n'y-a-t-il pas là un paradoxe à corriger ?

Les moyens financiers attribués par l'agrément ont pour vocation de financer et de promouvoir des activités qui ne le sont pas par ailleurs. C'est notamment le cas actuellement pour l'action communautaire en santé dans nos maisons médicales. Étant donné les autres sources de financement aujourd'hui disponibles, ne devrait-on pas réorienter ces moyens financés par ailleurs avec d'autres objectifs ?

C'est de ces questionnements que nous aimerions débattre ensemble. Nous avons à ce stade envisagé différentes pistes que nous souhaitons vous soumettre afin d'y réfléchir ensemble. L'une implique la COCOF et éventuellement des modifications en matière de répartition des moyens financiers liés à l'agrément ; l'autre envisage des mécanismes à mettre en œuvre entre nous (et n'implique dès lors pas la COCOF) qui visent à organiser une répartition plus juste et plus équitable des moyens disponibles aujourd'hui destinés à nos maisons médicales. Attention, les différentes pistes ne s'excluent pas entre elles !

1/ Au niveau de la COCOF :

Actuellement, nous tentons d'avoir des contacts réguliers avec le cabinet pour leur présenter notre travail, mettre en évidence la qualité de nos pratiques, et demander la continuité des subsides. Certaines maisons médicales non agréées appellent régulièrement le service responsable pour « mettre la pression », mais elles sont peu nombreuses à le faire. Nous obtenons peu de résultats, dans la mesure où nous ne faisons peut-être pas suffisamment entendre nos besoins et que le cabinet voit dès lors peu l'intérêt d'accéder à nos demandes. En effet, malgré l'absence de nouvel agrément, des MM continuent à se créer à Bruxelles...Et la COCOF n'a « plus d'argent ».

Quel est donc le modèle de subsidiation le plus sensé dans le contexte politique actuel ?

Les questions que nous vous posons :

1.1 Doit-on continuer cette stratégie, en la renforçant avec vous ? Si oui, comment ?

- Contact téléphonique régulier de toutes les maisons médicales en attente d'agrément ?
- Faire en sorte que toutes les nouvelles maisons médicales membres de la FMM constituent un dossier d'agrément ?
- Renforcer la fréquence de nos liens politiques au niveau du bureau stratégique, et adopter une position plus revendicatrice ?
- Autres ?

1.2 Doit-on changer de stratégie et proposer par exemple une répartition différente des moyens financiers liés à l'agrément ?

- Nous pourrions par exemple demander une harmonisation avec l'agrément wallon : baisse substantielle du montant accordé à chaque MM, ce qui permettra d'en agréer plus (créer de la justice) ?

- Autre répartition de l'enveloppe ?

1.3 Doit-on aller jusqu'à proposer un agrément sans financement ?

Ceci pourrait nous permettre une alliance avec les pouvoirs publics et d'accéder aux avantages non pécuniaires liés à l'agrément (cf. note annexée « Etre agréé est un plus pour la dénomination « maison médicale »). Danger : n'est-ce pas prendre le risque de démontrer que les moyens liés à l'agrément ne sont pas réellement nécessaires sur le terrain ?

2/ Entre membres :

- développer une solidarité ?
- Comment ?
- Que fait-on avec les nouvelles maisons médicales en création ?
- Que fait-on avec les MM en attente d'agrément ?

Les MM agréées accepteraient-elles de consacrer une partie des moyens liés à leur agrément pour participer à un fonds de solidarité qui servirait à pallier à l'absence d'octroi d'agrément depuis dix ans ? Quelles autres formes de solidarité pourrions-nous envisager ?

3/ Autres

- Au niveau politique, doit-on chercher une reconnaissance ailleurs, au niveau de la COCOM par exemple ?
- Autres idées ?